

Actions à poser pour votre entrée dans le D.M.D.

À l'intention des nouvelles personnes admises au doctorat de premier cycle en médecine dentaire

Juin 2026



Faculté de
médecine dentaire

Université 
de Montréal
et du monde.

Aide-mémoire | Actions à poser avant le début du D.M.D.

1. Activation du courriel institutionnel

Comme personne étudiante inscrite à l'Université de Montréal, vous possédez une **adresse courriel institutionnelle**, de type **prenom.nom@umontreal.ca**. Vous devez l'utiliser. Cette adresse sera désormais la seule qui sera utilisée par l'Université (corps professoral, corps enseignant, membres du personnel, communauté étudiante et services administratifs) pour communiquer avec vous. (Consultez le communiqué suivant : http://www.sae.umontreal.ca/documents/annonce_courriel_institutionnel.pdf)

La création de l'adresse de courriel **@umontreal.ca**, et l'activation de la boîte aux lettres se font automatiquement à la suite de l'admission au programme.

L'utilisation de cette adresse est obligatoire pour communiquer avec le personnel de soutien et le corps professoral et enseignant de l'UdeM, sans quoi votre courriel pourrait être ignoré. La consultation de votre boîte de courriel sur une base régulière est fortement recommandée, c'est dans cette boîte que nous allons communiquer avec vous.

Si vous décidez de rediriger vos courriels dans une autre boîte, l'Université et la Faculté de médecine dentaire ne sont pas responsables des enjeux de transfert de courriels, cette stratégie n'est pas recommandée.

- FAQ : <https://wiki.umontreal.ca/spaces/SIE/pages/127177883/FAQ+Courriel+infonuagique>.

Action à faire immédiatement!

2. Certification RCR-DEA

Veuillez noter que la certification RCR-DEA est **obligatoire** : le vice-décanat s'assure du respect des normes de l'Ordre des dentistes du Québec (ODQ) et de la Commission de l'agrément dentaire du Canada (CADC), et une recertification (RCR - DEA adultes/enfants avec instructeur) est exigée tous les **deux ans**. Veuillez vous référer au document en ligne « [Formation obligatoire RCR-DEA](#) » sur le site medecinedentaire.umontreal.ca à l'espace « Vie à la Faculté (Centre étudiant) – Nouvelles personnes admises ».

À faire avant le 10 août 2026

3. Vaccination et immunisation

Le vice-décanat aux affaires cliniques de la Faculté de médecine dentaire a la responsabilité de s'assurer que la **vaccination et l'immunisation** de chaque personne étudiante en médecine dentaire sont conformes aux recommandations de santé émises par le **ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)** et d'en informer les établissements de la santé, et ce, avant le début des activités cliniques, qui ont lieu dès la première année du programme de doctorat de 1er cycle en médecine dentaire (D.M.D.). Pour ne pas retarder votre entrée en clinique qui aura lieu dès le **trimestre d'automne**, veuillez lire très attentivement toutes les directives du « [Guide sur la vaccination et l'immunisation](#) » qui se trouve en ligne

au même emplacement du site web dédié aux nouvelles personnes admises à la Faculté de médecine dentaire de l'UdeM.

- Prendre note que les démarches liées à la vaccination et l'immunisation peuvent nécessiter jusqu'à 7 mois de délai.

Date limite : 17 août 2026

4. Réserver votre casier et obtenir votre carte UdeM

SERVICE	INFORMATIONS	DATE LIMITE
Casier à l'UdeM	Consultez le document en ligne « Location des casiers » sur le site de la FMD dans la section « Vie à la Faculté (Centre étudiant) – Nouvelles personnes admises ».	14 août 2026
Carte étudiante UdeM - Pièce d'identité unique	Veuillez procéder à la demande de votre carte étudiante .	17 août 2026

5. Inscription aux cours de l'automne

Consulter la liste de cours de première année en médecine dentaire et procéder à l'inscription pour les sessions d'automne 2026 et d'hiver 2027 : [Liste des cours \(Première année\)](#).

La **période d'inscription** pour le programme de médecine dentaire est **actuellement ouverte**. Vous devez vous inscrire à l'ensemble des cours par le biais de [Synchro Académique](#). Pour vous familiariser avec l'inscription, vous pouvez consulter les [capsules vidéo](#) du Bureau du registraire.

À faire avant le 24 août 2026.

6. Commande de vos uniformes cliniques

Le port de l'uniforme est obligatoire en clinique. Pour la cohorte 2026-2031, l'uniforme est noir et votre nom doit obligatoirement y être brodé. Un sarrau blanc est également requis. Consultez le lien suivant pour connaître la procédure liée à la commande de votre uniforme: « [Commande d'uniformes cliniques](#) ».

À faire avant le 24 août 2026.

7. Prévoir un ordinateur portable conforme

Assurez-vous que votre ordinateur portable répond aux exigences minimales de la Faculté de médecine dentaire. Consultez le document : « [Ordinateur portable obligatoire](#) », disponible dans l'espace Vie à la Faculté (Centre étudiant) – Nouveaux admis.

À faire avant le 24 août 2026.

8. Préparer votre inscription au registre étudiant de l'ODQ

Votre inscription au registre des étudiantes et étudiants de l'Ordre des dentistes du Québec (ODQ) aura lieu en **septembre**. D'ici là, prévoyez obtenir **une copie en français de votre certificat de naissance**. Des informations complémentaires vous seront transmises à la rentrée.

À prévoir pour septembre 2026.

9. Demander une reconnaissance de crédits, s'il y a lieu

Procédure à venir. Au besoin, merci de communiquer avec notre équipe académique à l'adresse suivante : tgde-fmd@umontreal.ca.

Date limite : 14 septembre 2026.

10. Demander des accommodements, au besoin

Pour toute demande d'accommodements, communiquez par écrit avec Sophia Jocelyn, conseillère à la réussite étudiante : sophia.jocelyn@umontreal.ca.

À faire dès que possible.

Liste à cocher – Nouvelles personnes étudiantes admises

Activer votre courriel institutionnel	
Obtenir votre certification RCR-DEA	
Mettre à jour votre dossier de vaccination et d'immunisation	
Réserver votre casier et obtenir votre carte UdeM	
Vous inscrire aux cours de l'automne	
Commander les uniformes cliniques	
Prévoir un ordinateur portable conforme - au besoin	
Vous inscrire au registre étudiant de l'Ordre des dentistes du Québec (ODQ)	
Soumettre une demande de reconnaissance de crédits - s'il y a lieu	
Faire une demande d'accommodements - au besoin	